



Mikvaot

Michna 3 - Chapitre 4

הַחוּטְט בְּצִנּוֹר לְקַבֵּל צְרוּרוֹת, בְּשֵׁל עֵץ, כָּל שֶׁהוּא. וּבְשֵׁל חֶרֶס,
רְבִיעִית. רַבִּי יוֹסִי אָמַר, אִף בְּשֵׁל חֶרֶס, כָּל שֶׁהוּא. לֹא אָמְרוּ
רְבִיעִית אֲלָא בְּשִׁבְרֵי כְּלֵי חֶרֶס. הֵיוּ צְרוּרוֹת מִתְחַלְחָלִים בְּתוֹכוֹ,
פוֹסְלִים אֶת הַמִּקְוָה. יָבִיד לְתוֹכוֹ עֶפֶר וְנִכְבֵּשׁ, כָּשֶׁר. סֵלֹן שֶׁהוּא
צָר מִכָּאן וּמִכָּאן וְרָחֵב מִן הָאֶמְצָע, אֵינוֹ פּוֹסֵל, מִפְּנֵי שֶׁלֹא נַעֲשֶׂה
לְקַבֵּלָהּ.

Si l'on creuse des sillons dans un tuyau [d'évacuation] pour recueillir des pierres, un sillon de n'importe quelle taille dans un tuyau en bois, et d'un revi'it [une mesure spécifique de volume, un quart de log] dans un tuyau en terre cuite [suffit pour que le tuyau soit considéré comme un récipient, et donc pour que ses eaux rendent un mikvé invalide en tant qu'eau puisée]. Rabbi Yossé dit : même pour un tuyau en terre cuite, [un sillon] de n'importe quelle taille [est suffisant pour invalider les eaux qui coulent dans un tuyau] ; ils [les Sages] ont seulement dit [que la mesure minimale est] un revi'it à propos des tessons de récipients en terre cuite [qu'ils sont considérés comme des récipients tant qu'ils peuvent encore contenir cette quantité]. S'il y avait des pierres qui roulaient à l'intérieur [du sillon], elles [ses eaux] rendent un mikvé invalide. Si de la poussière est descendue dedans et s'est comprimée, il est valide. Un conduit qui est étroit à chaque extrémité et s'élargit au milieu [construit de cette façon afin d'augmenter la pression de l'eau] ne rend pas [ses eaux] invalides, puisqu'il n'a pas été fait pour être un réceptacle.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions